



CAP EMPLOYE DE VENTE

Vendre - Réceptionner - Approvisionner

OBJECTIFS

La Formation prépare des **employés de vente** qui exercent leurs activités dans des entreprises de commerce de détail, quelle que soit leur taille, à condition que la relation client-vendeur existe.

Option B : produits d'équipement courant (prêt-à-porter, chaussures, jouets, articles de sport, décoration, etc)

Quatre fonctions essentielles caractérisent leur activité :

- Approvisionnement et réassortiment du point de vente
- Réception des produits
- Suivi marchand des familles de produits
- Vente

CONTENU

Enseignement Général :

Français, Histoire et Géographie, Enseignement Moral et Civique
 Mathématiques, Sciences physiques
 Langue vivante étrangère : Anglais
 Education Physique et Sportive

Enseignement professionnel :

Vente théorique et pratique
 Présentation marchande, réception et tenue des stocks
 Environnement économique, juridique et social
 Prévention Santé Environnement

DEBOUCHES

Vendeur, employé de vente, etc.

Poursuite d'études possible en Bac Pro Métiers du Commerce et de la Vente par exemple

ORGANISATION

Durée de la formation : **2 ans en alternance**

Volume horaire : **840 heures** de formation

Type d'alternance : **Contrat d'apprentissage**, salaire calculé en pourcentage du SMIC :

Au 01/01/2019	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 à 30 ans
1 ^{ère} année	27% : 411,00 €	43% : 654,55 €	53% : 806,77 €	100% du SMIC
2 ^{ème} année	39% : 593,66 €	51% : 776,33 €	61% : 928,55 €	100% du SMIC
3 ^{ème} année	55% : 837,22 €	67% : 1019,88 €	78% : 1187,32 €	100% du SMIC

Rythme d'alternance : 1 semaine à la MFR suivies de 2 semaines en entreprise (selon planning annuel de septembre à juin).

CONDITION D'ACCES

Sortie de 3ème ou 16 ans avant le 31 décembre de l'année de la rentrée.

Entretien de motivation préalable à l'entrée en formation avec le Directeur et/ou le responsable de la formation.

Signer un **contrat d'apprentissage** avec un employeur pour la durée de la formation.

